Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 65 (1973)

Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Nº 1 Janvier 1973 65° année

Les douze mois de l'année 1972

Par Guido Nobel

Au seuil de l'année nouvelle, il est intéressant de jeter un bref regard sur les événements les plus importants des douze mois écoulés. En parcourant cette brève rétrospective, on pourra mesurer l'intensité de l'activité syndicale au cours de l'année 1972. Au fil des mois nous avons relevé:

Janvier

Des délégations de l'Union syndicale suisse et des trois centrales italiennes CGIL/CISL/UIL ont poursuivi les contacts pris l'année précédente et ont examiné les problèmes en liaison avec les pourparlers italo-suisses. Dans l'optique de la politique de stabilisation pratiquée par notre pays, les délégations ont notamment traité de la liberté des travailleurs étrangers de changer de résidence et d'emploi. En outre, il fut décidé de poursuivre ces rencontres tout au long de l'année 1972.

L'initiative tendant à introduire un service civil pour remplacer un service militaire obligatoire a réuni 62000 signatures et de ce fait a abouti.

Février

La fermeture d'usines commence à inquiéter sérieusement les travailleurs, même si le recyclage est possible dans la majorité des cas, il n'en reste pas moins que chaque fermeture entraîne toute une série d'inconvénients qui ne peuvent être éliminés.

Une fabrique du Tessin a procédé a des licenciements sans information préalable, en violation de la convention collective en vigueur. Cet exemple pris parmi tant d'autres démontre clairement que le patronat n'a pas encore compris le sens à donner à l'idée du droit de discussion.

* * *